

Budget primitif 2018

Séance du Conseil départemental
du 26 janvier 2018



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



Un contexte national qui renouvelle les contraintes budgétaires et financières pour le Département

Éléments de contexte national

- Les données s'appuient sur des prévisions macro-économiques volontaristes retenues par l'Etat ;
- la loi de finances 2018 prévoit une stabilité des dotations de l'Etat mais une nouvelle hausse des prélèvements de péréquation (+ 6 M€) ;
- la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 impose de nouvelles orientations aux collectivités :
 - ✓ un objectif, contraignant et soumis à sanction en cas de non-respect, d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement limitée à 1,2 % par an (avec bonus / malus) ;
 - ✓ un objectif non contraignant d'amélioration du besoin de financement ;

les objectifs seront contractualisés avec le Préfet, avant vote par l'assemblée départementale d'ici fin juin.

Une situation saine et solide confirmée par les grands équilibre du budget 2018

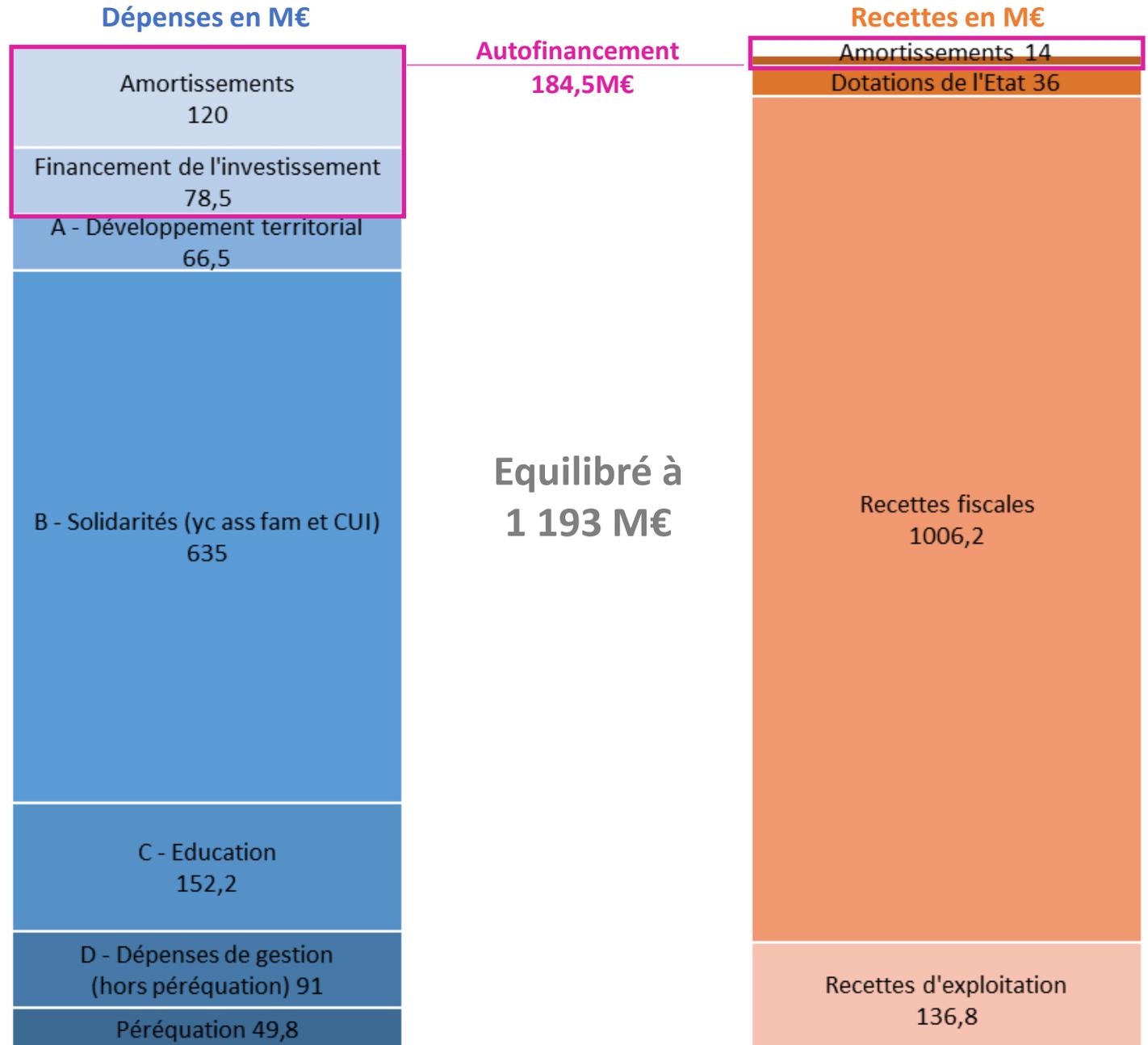
L'équilibre budgétaire

M€		Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements budgétaires
Fonctionnement	Recettes	1 179,0	14,0	1 193,0
	Dépenses	994,5	198,5	1 193,0
Investissement	Recettes	222,9	220,9	443,8
	Dépenses	407,4	36,4	443,8
Total	Recettes	1 401,9	234,9	1 636,8
	Dépenses	1 401,9	234,9	1 636,8

Le budget primitif 2018 s'élève à 1 636,8 M€, dont :

- ✓ fonctionnement : 1 193,0 M€ ;
- ✓ investissement : 443,8 M€.

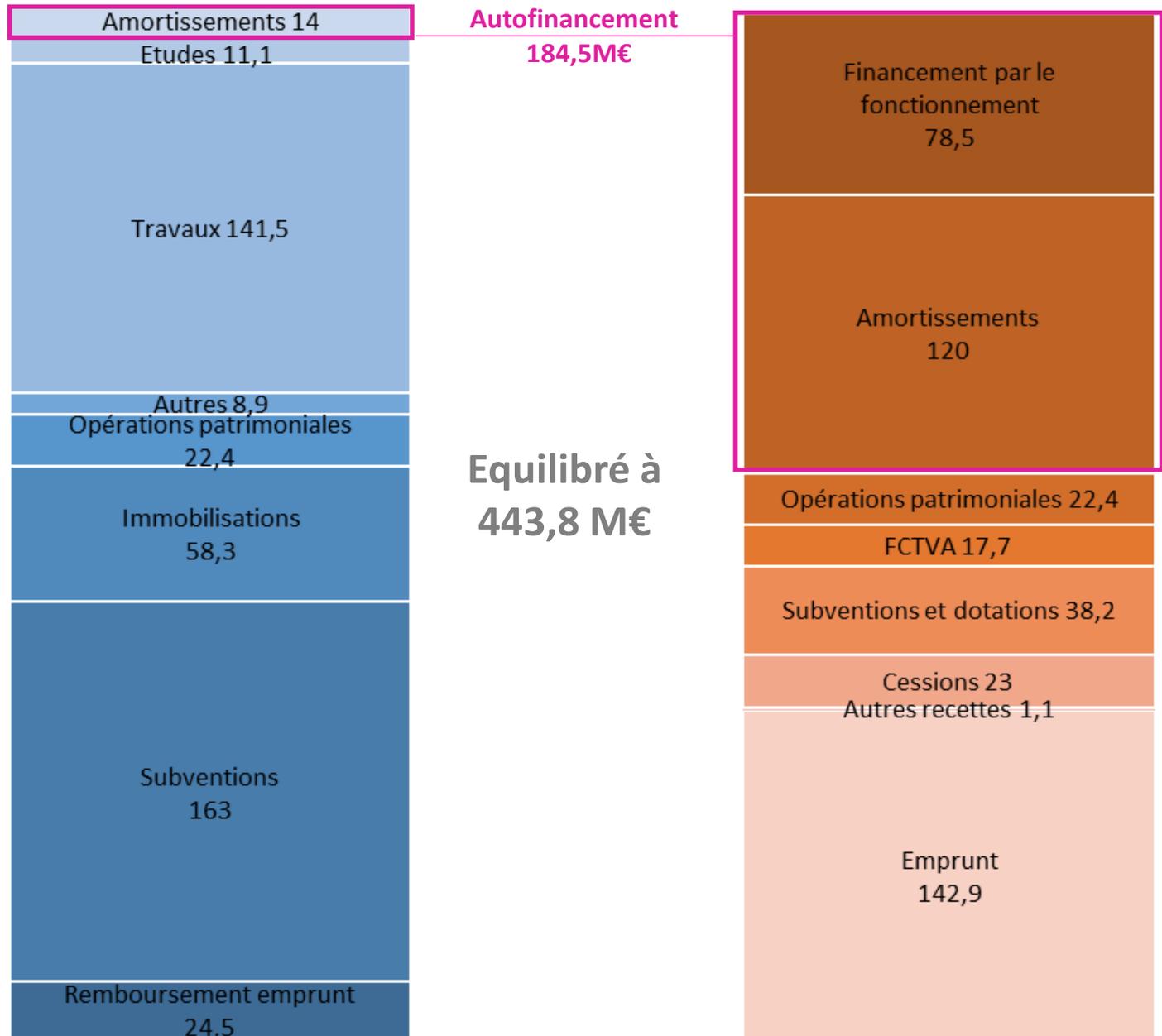
Structure du budget de fonctionnement



Structure du budget d'investissement

Dépenses en M€

Recettes en M€



Autofinancement
184,5M€

Equilibré à
443,8 M€

Capacité d'autofinancement préservée

Dépenses d'investissement 443,8 M€

Mouvements d'ordre 36,4 M€

Remboursement emprunt 24,5 M€

Dépenses
d'investissement à
financer
382,9 M€

Épargne brute en hausse
de 47,4 M€ (+ 35 % vs 2017)

Autofinancement = 48 %
des dépenses
d'investissement

Capacité de
désendettement = 2,6 ans

Taux moyen d'emprunt =
1,95 % (vs 2,13% en 2017)

Épargne brute
184,5

Ressources propres 41,6

Dotations 8,8

Subventions 29,4

Opérations pour compte de tiers 0,1

Emprunt
142,9

Confirmation de la stratégie départementale pour le budget 2018

Efforts de gestion pour financer la croissance des dépenses d'investissement

- La stabilisation des concours de l'Etat compensée par la dynamique fiscale assure un **niveau de recettes de fonctionnement élevé,**
- cumulée à une **maîtrise de ces dépenses,**

➤ **elle permet une hausse de l'épargne brute.**

= 184,5 M€

+ 2,8 M€
vs DOB 18

+ 47,4 M€
+ 35 %
vs CO17

- Malgré une **baisse des recettes d'investissement,**
- le Département poursuit sa **politique ambitieuse**

➤ **et démontre ses efforts avec une nouvelle hausse des dépenses d'investissement nettes.**

= 302,9 M€

+ 11,9 M€
vs DOB 18

+ 13,8 M€
+ 4,8 %
vs CO17

= 1 179 M€,
soit + 39,9 M€ (+ 4 %) vs CO17

= 994,5 M€,
soit - 7,5 M€ (- 0,7 %) vs CO17

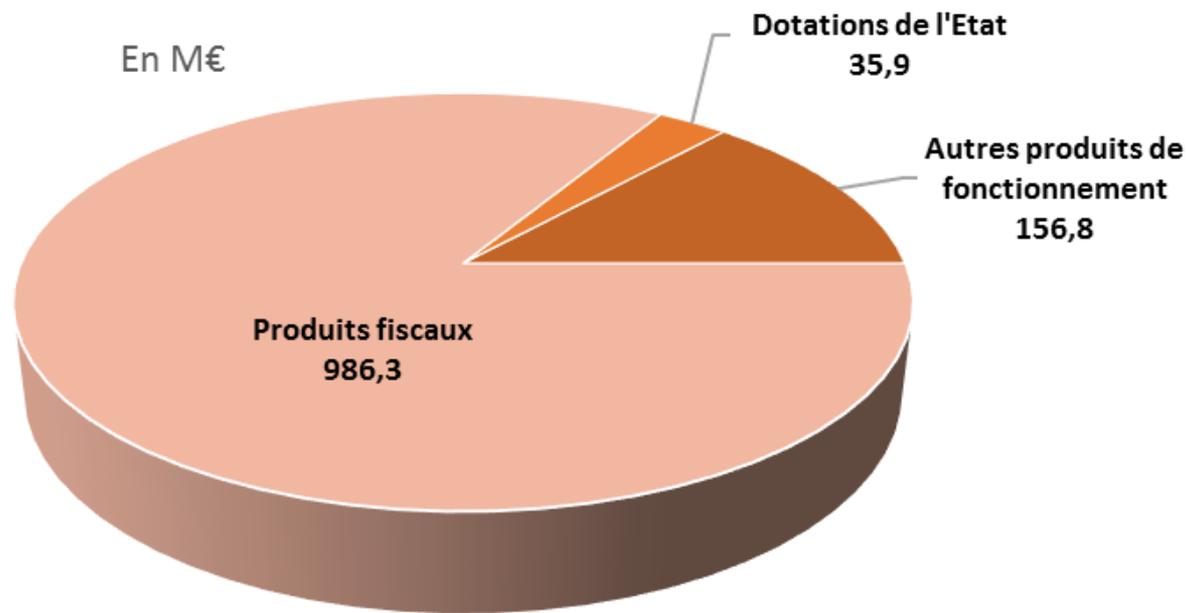
= 80 M€,
soit - 21,7 M€ (- 21 %) vs CO17

= 382,9 M€,
soit - 7,9 M€ (- 2 %) vs CO17

Budget de fonctionnement 2018

Croissance des recettes de fonctionnement grâce à la dynamique fiscale

**+ 40 M€, soit + 4 %
vs CO 2017**

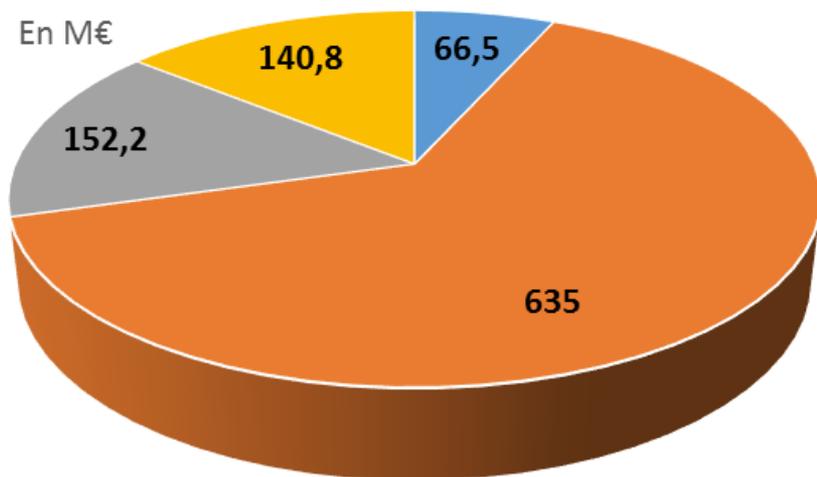


La hausse est principalement liée à la tendance nationale qui permet d'envisager une croissance positive des produits fiscaux :

- ✓ **TFPB : 331 M€ (+ 5 M€ vs CO 17)** revalorisation physique de + 1 % et revalorisation automatique des bases de + 1 % ;
- ✓ **CVAE : 228 M€ (+ 2 M€ vs CO 17)** prévision de hausse de + 1 % ;
- ✓ **DMTO : 330 M€ (+ 30 M€ vs CO 17)**

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

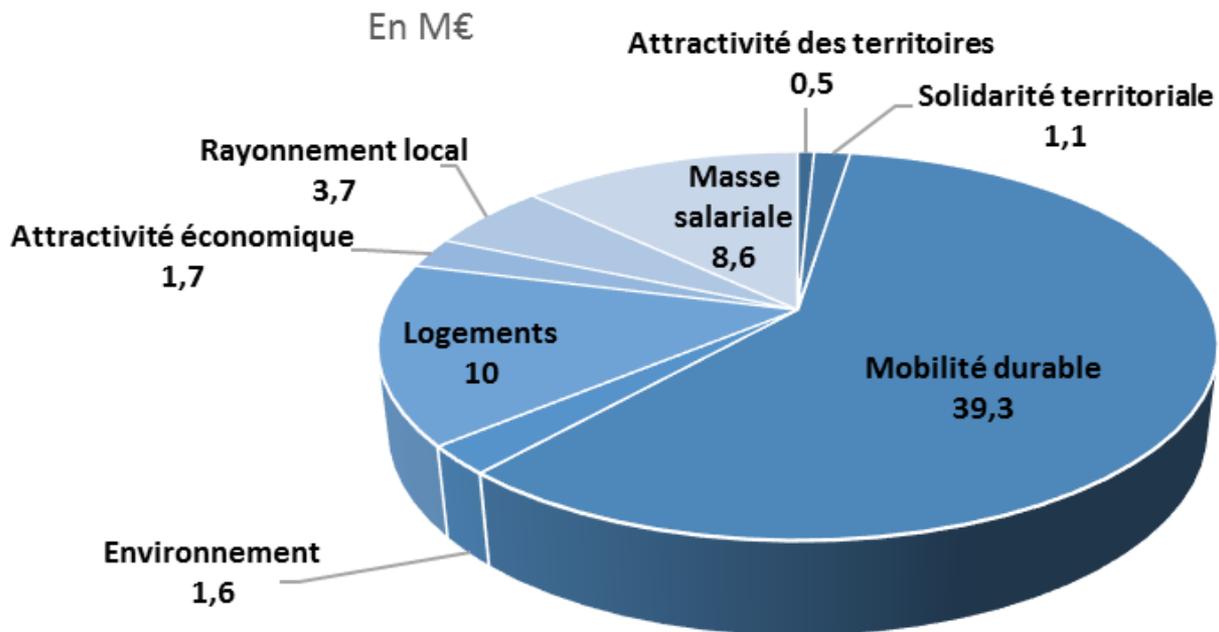
Avec des dépenses de fonctionnement déjà les plus basses de France (632 € par habitant vs 960 € par habitant en moyenne nationale), le Département poursuit la maîtrise de ce poste en prévoyant de réduire celles-ci de **- 7,5 M€ (péréquation incluse)** par rapport aux CO 17.



- A - Développement et attractivité territoriale
- B - Solidarité et action sociale
- C - Education, formation, jeunesse, culture et sport
- D - Gestion publique départementale

L'évolution des dépenses de fonctionnement

Mission A : Développement et attractivité territoriale



**Mission A = 66,5 M€
- 3,2 M€, soit - 4,6 %
vs CO 2017**

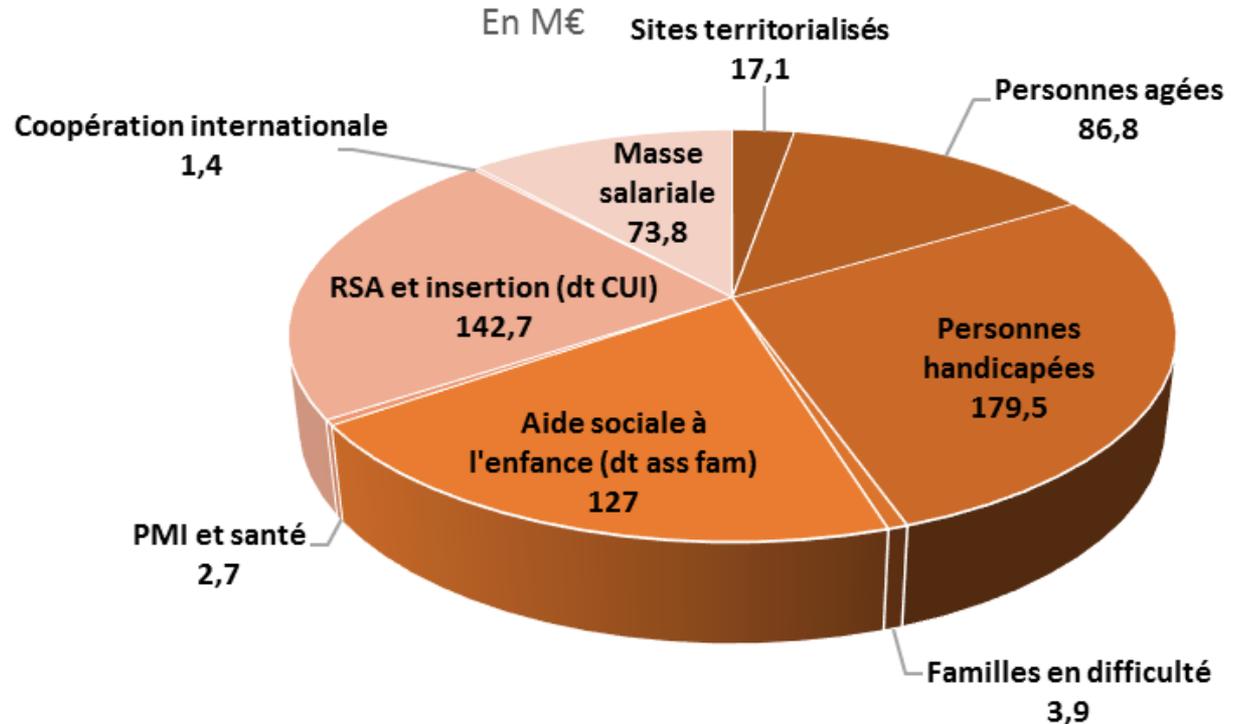
Les principales évolutions sur 2018 concernent :

- ✓ la masse salariale (- 1,5 M€ vs CO 17) suite à la mise à disposition d'agents à l'EPI - transfert du coût en Mission D - Gestion publique départementale ;
- ✓ la politique environnement (- 0,9 M€ vs CO 17) suite au transfert de la gestion des parcs naturels régionaux.

L'évolution des dépenses de fonctionnement

Mission B : Solidarité et action sociale

Mission B = 635 M€
- 14,5 M€, soit - 2,2 %
vs CO 2017

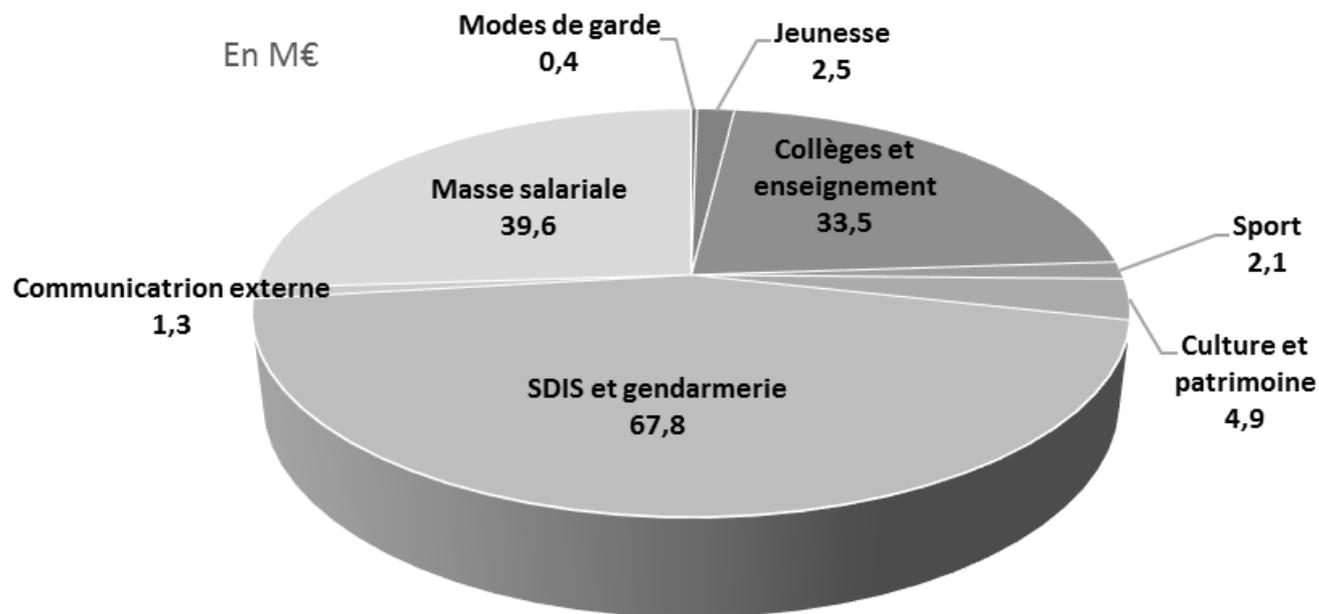


Les principales évolutions sur 2018 concernent :

- ✓ les écritures de rattachement opérées en 2017 ;
- ✓ l'effet des mesures mises en place concernant le RSA (- 3,6 M€) et l'ASE (- 2,7 M€) ;
- ✓ le recrutement de 10 assistantes familiales supplémentaires (+ 1,3 M€ vs CO 17) permettant de limiter le placement en établissement ayant un coût plus élevé.

L'évolution des dépenses de fonctionnement

Mission C : Education, formation, jeunesse, culture et sport



**Mission C = 152,2 M€
- 0,4 M€, soit - 0,3 %
vs CO 2017**

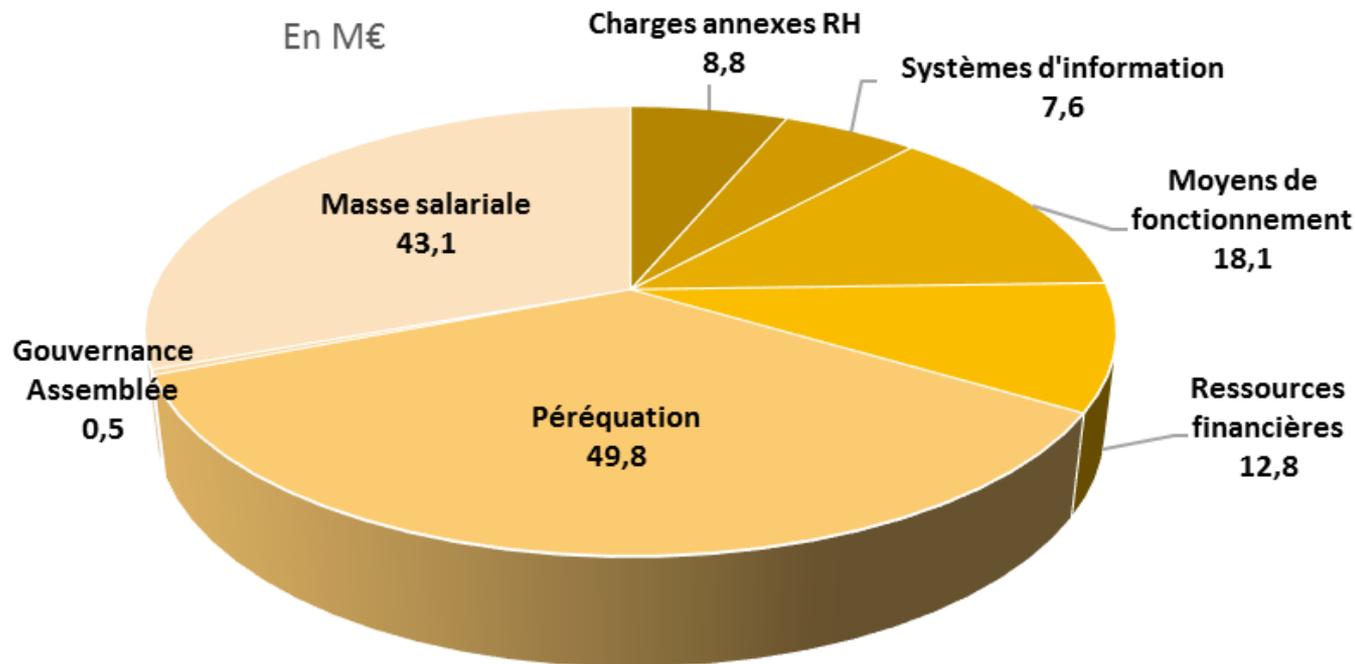
Les principales évolutions sur 2018 concernent :

- ✓ la masse salariale (- 0,9 M€ vs CO 17) suite au transfert du service sauvegarde du patrimoine à IngenierY' - transfert du coût en mission A- Solidarités ;
- ✓ les dépenses bâtimentaires pour les collèges (+ 1 M€ vs CO 17) du fait d'un périmètre d'intervention élargi au titre de la maintenance.

L'évolution des dépenses de fonctionnement

Mission D : Gestion publique départementale

En M€



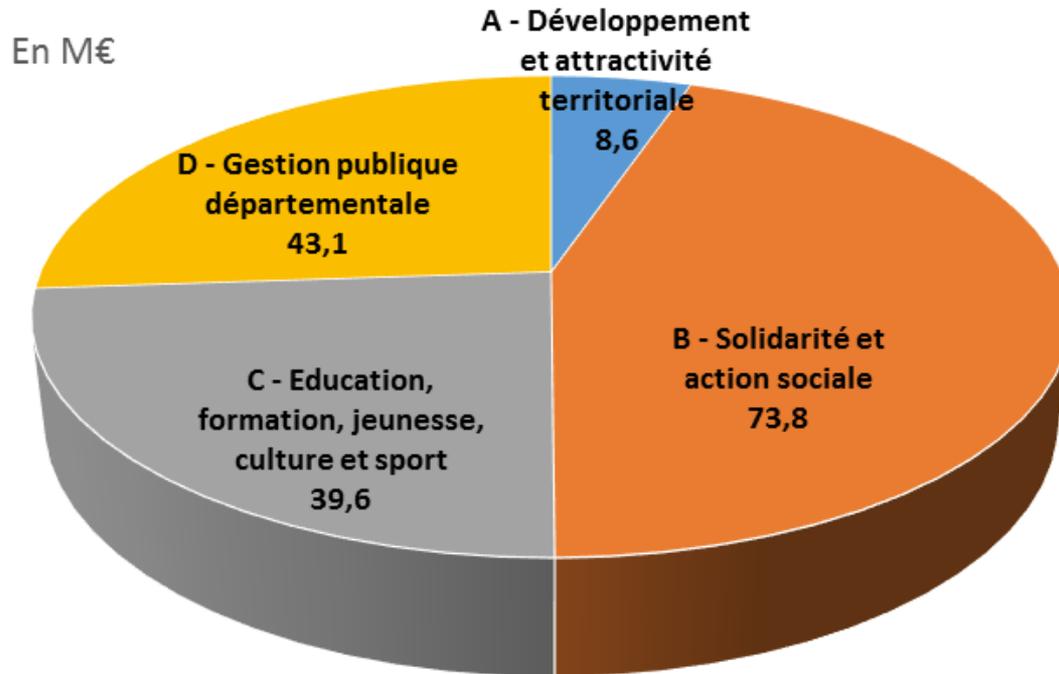
**Mission D = 140,8 M€
+ 10,6 M€, soit + 8,1 %
vs CO 2017**

Les principales évolutions sur 2018 concernent :

- ✓ la péréquation (+ 6 M€ vs CO 17) ;
- ✓ les charges liées au bâtiment de Guyancourt (+ 2,2 M€ vs CO 17) ;
- ✓ l'effet du transfert d'activités à l'EPI (+ 1,5 M€ vs CO 17) imputés à la mission A auparavant ;
- ✓ les frais de télécoms (- 0,9 M€ vs CO 17).

L'évolution des dépenses de fonctionnement

Masse salariale (hors ass fam et CUI)



**Masse salariale = 165,1 M€
+ 5 M€, soit + 3,1 %
vs CO 2017**

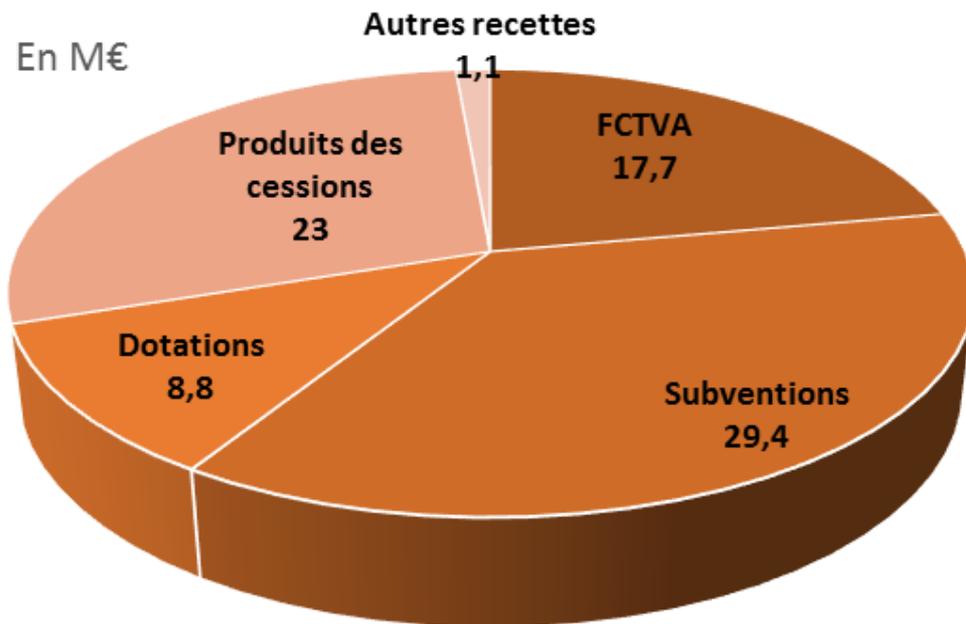
Les principales évolutions sur 2018 concernent :

- ✓ l'augmentation « naturelle » liée au GVT (+ 3 M€ vs CO 17) ;
- ✓ le renforcement des services (+ 2 M€ vs CO 17), assorti de baisses notamment sur les dépenses sociales.

Budget d'investissement 2018

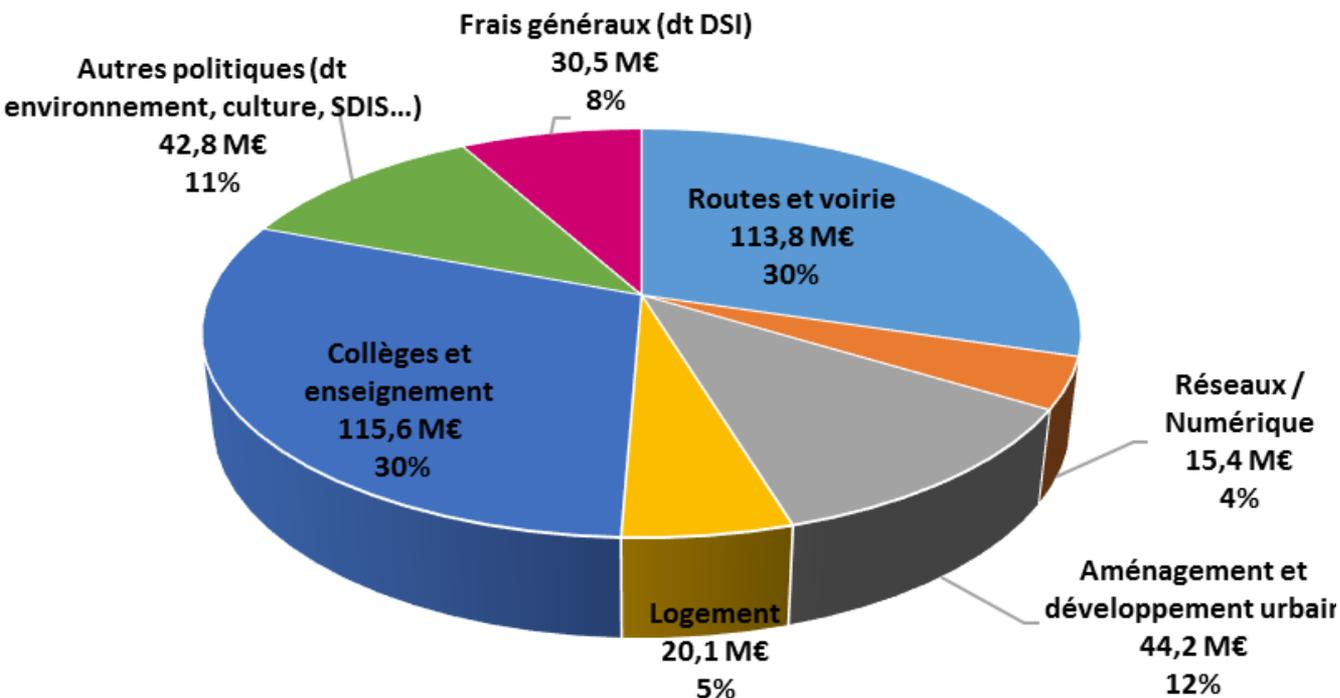
Evolution des recettes d'investissement en fonction du cycle d'investissement départemental

- 21,7 M€, soit - 21,3 %
vs CO 2017



L'évolution est principalement liée à la baisse des subventions de la Région (- 22 M€ vs CO 17) en lien avec le rythme de réalisation des projets d'investissement relatifs aux routes, transports et collèges. Pour rappel, 2017 a été caractérisée par la vente du réseau THD départemental. **2018** sera marquée par un volume de **cessions immobilières de 23 M€** (lié au projet global de reconstruction du site Mermoz).

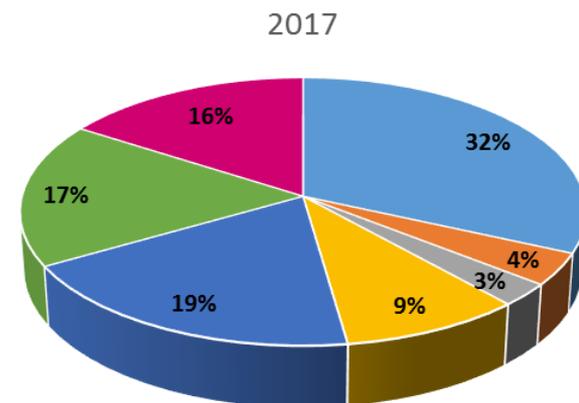
La répartition des dépenses d'investissement



- 3,9 M€, soit - 0,9 %
vs CO 2017

Hors opérations spéciales (cession THD, AFDEY) l'évolution est de + 40 M€ vs CO 17.

La proportion entre les différents postes de dépenses a nettement évolué entre 2017 et 2018 du fait de la forte hausse d'investissement au niveau des collèges et de l'aménagement et développement urbain.



La répartition des dépenses d'investissement (suite)

Les principaux investissements sur 2018 vont concerner :

- ✓ **les collèges (116 M€, soit + 41 M€ vs CO 17)**, dont 34 M€ pour le lycée international de Saint-Germain-en-Laye, 18 M€ pour le lycée franco-allemand de Buc ;
- ✓ **la voirie (61 M€, soit - 12 M€ vs CO 17)**, dont 34 M€ pour les opérations routières importantes, 16 M€ pour l'entretien des RD ;
- ✓ **les transports en commun (51 M€, soit + 4 M€ vs CO 17)**, dont 30 M€ pour EOLE, 18 M€ pour le Tram 13 express ;
- ✓ **l'aménagement et le développement urbain (44 M€, soit + 34 M€ vs CO 17)**, dont 12 M€ pour les contrats départementaux et le nouveau dispositif départemental équipement, 10 M€ pour les nouveaux contrats Yvelines territoires.

Le budget primitif 2018 reflète la stratégie départementale de maîtrise des dépenses de fonctionnement au profit du financement d'un programme volontariste d'investissements :

- ✓ Les Département conserve ainsi les dépenses de fonctionnement par habitant les plus basses de France, et **accroît sa capacité d'autofinancement avec une épargne brute en hausse de 47,4 M€ et**
- ✓ limite le recours à l'endettement en maintenant sa **capacité de désendettement bien en deçà de la moyenne nationale : 2,6 ans vs 4,3 ans en moyenne.**

Direction des Finances

Hôtel du Département
2 place André Mignot
78 012 Versailles



Yvelines
Le Département

yvelines.fr

